

Migration

Alfonso Del Percio, University College London

a.percio@ucl.ac.uk

L'intérêt pour les relations entre langage et migration a été au cœur de la sociolinguistique au moins depuis les années 1950. Inspirés par les travaux précurseurs de William Labov, John Gumperz et Dell Hymes en dialectologie sociale, anthropologie linguistique et études des traditions orales, la parole de migrants a permis aux sociolinguistes de questionner une approche structurale du langage et de remplacer l'idéal de la norme et d'homogénéité langagière avec le principe de la variété, de diversité et d'hétérogénéité comme dimensions constitutives de toutes pratiques langagières.

Dans la sociolinguistique francophone, c'est depuis le début des années 1970 que l'articulation entre langage et migration, et didactique des langues et immigration en particulier est devenue un terrain de réflexion sur le langage et les pratiques d'apprentissage et d'enseignement. Initialement, la plupart des travaux se penchent sur l'appropriation de la « langue d'accueil » par les migrants dits « de première » ou « deuxième génération » (les travaux de Jacqueline Billiez, 1979 sur la formation de personnel médico-hospitalier s'inscrivant à des cours d'arabe pour améliorer la communication avec les malades d'origines algérienne représentent une exception importante). À partir des années 1980, l'objet privilégié dans les recherches devient le bilinguisme, souvent de jeunes descendants de la génération ayant effectivement migré (Lüdi & Py, 1986). C'est à ce moment qu'on élabore des nouveaux outils conceptuels — parler bilingue, alternance codique, choix de langue, répertoires linguistiques, stratégies linguistiques, et beaucoup plus tard translanguaging — qui rendent compte de phénomènes de contact de langues et permettent de mettre en question des catégories courantes telles que « langue maternelle », « langue étrangère », mais aussi « langue d'origine » et « langue d'accueil ».

Ces premiers travaux s'intéressant aux liens entre langage et migration sont articulés à un besoin social et politique de gérer les sociétés multiculturelles et multiraciales qui se cristallisent partout en Europe à partir des années 1960 et de dépasser un modèle d'assimilation culturelle qui façonne les politiques éducatives et migratoires depuis l'après-guerre. Si cette perspective sur le plurilinguisme de migrants a permis de repenser les modèles éducatifs visant leur intégration linguistique et de concevoir au pluriel les langues et identités entremêlées de locuteurs issue de la migration, ces premiers travaux risquent de réitérer et de naturaliser la notion de migrant. En outre, certains travaux proposent des compréhensions déterministes de la migration, tout en réactualisant les paradigmes paternalistes, racistes et orientalistes de la pauvreté, de l'insécurité ou de la discrimination sociale qui sont à la base non seulement de la théorisation sociale de la différence au 20^e siècle, mais aussi de la gestion politique contemporaine des flux migratoires en Europe et ailleurs.

En s'appuyant sur la dimension performative du langage, depuis les années 2000, la sociolinguistique a cherché à déstabiliser les notions de migrant et de migration et à comprendre comment l'intrication entre pratiques langagières et processus migratoires produit

des nouvelles formes d'énonciation, d'imaginaire et d'émancipation qui contribuent discursivement à la construction de la catégorie du migrant, et permettent d'approcher analytiquement les conditions et effets du processus migratoires (Canut et Mazuric, 2014). L'analyse de cette mise en mot de l'expérience migratoire n'est pas seulement rendue nécessaire par l'essor de l'analyse du discours dans les sciences sociales au début des années 2000. C'est aussi le rôle du discours dans la gestion de la nouvelle migration par les états-nations européens et les enjeux politiques qui entourent les régimes de vérités auxquels les récits de demandeurs d'asile sont soumis qui force la sociolinguistique à repenser ces outils théoriques et analytiques (Muni Toke, 2010). Rappelons ici que depuis la fin des années 1970 une large majorité des États européens met fin à l'immigration économique et réduit la migration aux seuls cas de l'asile politique, du regroupement familial et de la poursuite d'études, rendant la dichotomie mensonge/vérité du récit de vie des demandeurs d'asile un axe de différenciation préstructurant le tri humain pour le statut de réfugié.

Une deuxième manière de problématiser la notion de migrant, nous est proposée par des travaux qui documentent les régimes migratoires par une perspective non-européenne et qui contribue à une déstabilisation de ce qu'on pensait savoir sur les relations de pouvoir entre migrants/locaux et étrangers/nationaux. Vigouroux (2019) par exemple montre bien que la catégorie du migrant est une notion politique empruntée par un régime administratif européen qui gouverne à travers des systèmes de classification et catégorisation de l'humain, et que cette notion ne permet pas de représenter de manière adéquate les dynamiques historiques, sociales, économique et politiques régimentant les processus de mobilité globale. En s'appuyant sur le cas de l'Afrique du Sud, ces recherches montrent que l'opposition minorité/majorité socioéconomique incarnée par la dichotomie migrants/non-migrant sur laquelle se basent une large partie des travaux en sociolinguistique de la migration, et identifiant le migrant comme le nouveau prolétaire occupant nécessairement un positionnement de marginalité et de subordination, ne peut pas être appliquée à une réalité sud-africaine où la majorité de la population nationale noire parle une langue minorisée et stigmatisée, et est sujette à des logiques de discrimination raciale et précarisation sociale et économique. Dans le cas sud-africain, Vigouroux nous explique que la population migrante arrivant d'autres pays africains francophones ou anglophones occupe souvent des positions de pouvoir et de privilège vis-à-vis de la population noire locale renversant ce que on pensait savoir sur les hiérarchies linguistiques, sociales et économiques entre migrants et locaux.

Nous ne pouvons pas penser les liens entre langage, migration et états-nation sans inclure une réflexion autour de la question du travail et de la manière dont les états occidentaux ont géré le besoin de main d'œuvre après l'effondrement des structures coloniales d'approvisionnement de force de travail dans la deuxième moitié du 20^e siècle. C'est pourquoi depuis le début des années 2000, inspiré par les travaux précurseurs de Josiane Boutet et la notion de capital et marché linguistique de Pierre Bourdieu, un troisième axe de recherche s'est formé, essayant de comprendre comment la gestion de la migration et des pratiques langagières de personnes dites migrantes est relié à des logiques de politique économique et restructuration du monde du travail. Les travaux d'Alexandre Duchêne (2011) et de Monica Heller (2008) sur l'exploitation des ressources linguistiques d'ouvriers dits migrants ont dans

ce sens inspiré une nouvelle vague de recherche en sociolinguistique qui a permis au champ de recherche d'aller au-delà d'une conception célébratoire de la diversité linguistique et d'ancrer la valorisation des pratiques langagières des migrants dans des dynamiques de précarisation, de flexibilisation et de dépossession capitaliste et même néocoloniale.

Malgré leurs différences en termes d'ancrage politique, épistémologique et méthodologique, ce que ces axes de recherche en sociolinguistique de la migration ont en commun c'est de répondre à des besoins sociaux de compréhension de l'expérience migratoire. Au fil des années, ils ont (chacun à leur manière) représenté des points repères pour des luttes sociales et politiques au service d'une vision du monde plus égale, solidaire et inclusive.

Références

- Billiez J. (1979), *Analyse des besoins du public francophone en langues et cultures d'origine des populations migrantes*, Thèse de 3e cycle, université Grenoble 3.
- Canut C. & Mazauric C. (dir.) (2014), *La Migration prise aux mots*, Paris, Éditions Le Cavalier Bleu.
- Duchêne A. (2011), « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme », *Langage & société* 136, p. 81-106. En ligne : <https://doi.org/10.3917/l.s.136.0081>
- Muni Toke V. (2010), « La linguistique légale à la recherche du locuteur natif », *Langage & société* 132, p. 51-75. En ligne : <https://doi.org/10.3917/l.s.132.0051>
- Heller M. (2008), « Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et la nouvelle économie mondialisée », *Diversité Urbaine*, p. 163-176. En ligne : <https://doi.org/10.7202/019567ar>
- Lüdi G. & Py B. (1986), *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.
- Vigouroux C. (2019), « Language and (In)hospitality », *Language, Culture and Society* 1, p. 31-58. En ligne : <https://doi.org/10.1075/lcs.00003.vig>